

DÉCLARATION COMMUNE DE RÉAFFIRMATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE SHELTER CITY RÉPONDANT À LA SITUATION ET AUX BESOINS DES DDH EN PÉRIODE DE COVID-19

- Le réseau international de Shelter City envisage un monde où les défenseur(e)s des Droits Humains sont reconnus comme des acteurs légitimes de la défense et de la promotion des Droits Humains et des libertés fondamentales, et sont donc en mesure de mener à bien leur travail et leur activisme librement et en paix, sans intimidation, harcèlement ou autres formes de répression.
- Le réseau international de Shelter City est un mouvement mondial qui crée des espaces sécurisés et inspirants pour les défenseur(e)s des Droits Humains en danger, où ils se ressourcent, reçoivent un soutien sur mesure et s'engagent avec des alliés afin de renforcer leurs actions locales pour le changement.
- Le réseau international de Shelter City est composé de 17 Shelter Cities dans le monde entier, incluant des organisations partenaires, des municipalités, des bénévoles et d'autres individus, représentant un mouvement mondial de solidarité pour les défenseur(e)s des Droits Humains.
- Le réseau international de Shelter City a été créé à partir d'un besoin exprimé par les défenseur(e)s de se réinstaller temporairement en dehors de leur propre pays.
- Nous adhérons à une approche holistique de la protection et de l'assistance, reconnaissant l'intersectionnalité de la défense des Droits Humains et la manière dont des identités différentes et se chevauchant façonnent et influencent le travail et l'activisme des défenseur(e)s ainsi que le niveau de risque auquel ils sont exposés.
- L'extension du réseau à l'échelle mondiale est née non seulement du besoin de disposer de plus d'espaces sécurisés, mais aussi de la prise de conscience que, dans de nombreux cas, il est préférable, pour des raisons culturelles, linguistiques et logistiques, que le/la défenseur soit relocalisé dans sa propre région géographique.
- Le réseau partage ses ressources, son expertise et ses connaissances et se coordonne régulièrement pour évaluer et améliorer les services pour les défenseur(e)s, y compris avec d'autres initiatives de relocalisation temporaire (par exemple, les lignes directrices de Barcelone sur le bien-être et la relocalisation

internationale temporaire des défenseur(e)s des Droits Humains en situation de danger).

L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES DÉFENSEUR(E)S DES DROITS HUMAINS

Outre la situation désastreuse en matière de santé et de sécurité publiques dans de nombreux pays, la pandémie du COVID-19 a également exposé et, dans de nombreux cas, exacerbé les injustices et les inégalités déjà présentes. De plus, de nombreux gouvernements ont abusé de la situation pour appliquer des décrets d'urgence afin de justifier une surveillance accrue, des restrictions à la liberté de mouvement, de réunion et d'association, ainsi que la liberté d'expression et d'opinion, resserrant encore leur emprise sur la société civile. Dans certains pays, des journalistes et des universitaires qui ont publié des rapports sur le COVID-19 jugés non conformes au récit officiel de l'État ont été intimidés, arrêtés et, dans certains cas, ont même été disparu.

Les défenseur(e)s des Droits Humains (DDH) ont été bloqués à leur domicile, se sentant paralysés de ne pas pouvoir soutenir leurs communautés et les victimes de violations des Droits Humains. De plus, dans le cas de nombreuses femmes défenseuses des Droits Humains, le fait d'être enfermées a signifié une exposition accrue à la violence sexuelle et sexiste. Pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ou de leur communauté, de nombreux défenseur(e)s complètent leurs revenus par des activités non liées à leur militantisme. En raison des mesures de confinement et d'urgence, beaucoup se sont retrouvés dans une situation où même leurs besoins humanitaires de base ne peuvent plus être satisfaits.

De nombreux défenseur(e)s des droits LGBTIQ ne se sentent pas en sécurité dans leur maison familiale et n'ont pas été autorisés à se réunir dans les espaces sûrs qu'ils ont créés avec leur communauté. L'accès des personnes LGBTIQ qui dépendent de médicaments et de traitements vitaux aux établissements de santé a été fortement limité en raison de la priorité accordée au traitement du COVID-19, alors que cet accès était déjà limité compte tenu de la stigmatisation liée à leurs besoins et à leurs conditions.

Le recours accru aux outils de communication en ligne a des répercussions psychologiques et physiques négatives sur les défenseur(e)s des Droits Humains. L'utilisation de logiciels et d'outils de communication qui ne sont ni sécurisés ni respectueux de la vie privée a augmenté le risque de surveillance et de harcèlement en ligne. Exclue des espaces en ligne, les défenseur(e)s dont la connectivité internet n'est pas fiable ou est limitée risquent d'être de plus en plus isolés.

RÉPONSE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE SHELTER CITY

Depuis le début de la pandémie, les restrictions de voyage et d'entrée dans le pays ont fortement réduit notre capacité à relocaliser et à accueillir les défenseur(e)s. Malgré le fait que leurs besoins de refuge temporaire demeurent d'actualité et ont même augmenté dans de nombreux cas, nous avons dû annuler l'arrivée de la plupart de nos invités parce qu'ils ne pouvaient pas voyager et que les restrictions locales auraient entravés leur séjour au point que nous n'aurions pas pu garantir leur bien-être et leur sécurité pendant leur relocalisation. Dans certaines de nos villes Shelter City, les défenseur(e)s ont pu venir.

Dans les cas où nous avons pu accueillir des défenseur(e)s ou lorsque les défenseur(e)s étaient déjà dans le pays avant que les restrictions ne soient appliquées, nous avons adapté les activités avec succès et avons continué notre soutien. Lorsque les défenseur(e)s sélectionnés n'ont pas pu se rendre dans une ville Shelter City, nous avons maintenu une communication étroite, en surveillant leur situation et en essayant de répondre à leurs besoins de soutien. Nous avons déplacé les activités de renforcement des capacités en ligne, en offrant des formations sur des sujets tels que la sécurité holistique, le bien-être et la gestion du stress, ainsi que la défense des droits et le plaidoyer. Certains anciens participants de Shelter City ont été invités à participer à un programme de formation en ligne dans les mois à venir. Dans la mesure du possible, nous avons trouvé d'autres options de relocalisation locale ou régionale pour protéger les défenseur(e)s des Droits Humains, et plusieurs villes Shelter City travaillent avec des partenaires locaux pour effectuer des relocalisations locales dans les pays d'origine.

Cependant, nous avons également remarqué un changement dans les demandes d'assistance, car de nombreux défenseur(e)s ont demandé un soutien pour répondre aux besoins humanitaires de base pour eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés. Les défis liés au travail en ligne, à l'utilisation abusive de la législation d'urgence et au renforcement des régimes autoritaires nécessitent un soutien supplémentaire pour améliorer les mesures de sécurité.

Nous reconnaissons que, dans la plupart des cas, nos activités actuelles ne remplacent pas et ne peuvent pas remplacer l'opportunité qu'offre la relocalisation temporaire dans une Shelter City et, une fois que les restrictions mondiales et régionales en matière de voyage et autres nous le permettront, nous continuerons à accueillir les défenseur(e)s qui ont besoin d'une relocalisation temporaire pour se reposer, se ressourcer et renforcer leurs capacités conformément à notre mission en tant que réseau international de Shelter City. En attendant, nous continuons à

développer des stratégies de soutien alternatives pour répondre aux besoins des défenseur(e)s des Droits Humains afin de les soutenir et de leur permettre de poursuivre leur travail de promotion et de défense des Droits Humains.

Cette déclaration est écrite en collaboration et signée par les partenaires du réseau international de Shelter City, dont:

